Numéro 41 | Octobre 2025

C’EST UNE QUESTION D’ÉDUCATION !

C’est une réponse que nous entendons souvent. À propos des droits humains notamment. Nous considérons qu’il faut « éduquer » sur l’anti discrimination, l’élimination des violences et l’égalité.

Cette proposition est pertinente puisqu’il y a bien des attitudes et des conclusions à « désapprendre » pour envisager des relations débarrassées du long héritage des dominations et des hiérarchies.

Mais elle constitue parfois un oreiller de paresse. Permettant de renoncer à s’attaquer frontalement à ce qui permet au racisme notamment de se perpétuer, voire d’augmenter dans notre société, parce que cela semble une bataille impossible à gagner.

Cela s’ajoute à la seconde esquive pour renoncer à agir : « Cela existe depuis le début de l’humanité, c’est donc impossible à éliminer ! ».

Or nous savons peu de choses des débuts de l’humanité. Et il y a bien d’autres réalités que nous avons modifiées, même si elles existaient depuis longtemps. Et finalement, la

convivialité et le respect aussi existent depuis longtemps, ces réalités aussi pourraient être défendues par l'argument antique.

Depuis un an et demi, nous avons animé et diffusé 8'500 heures de formation dans notre canton sur l'égale dignité, la diversité, les interactions actives et la participation comme modèle de relations alternatif au racisme.

Elles s'ajoutent aux centaines d'actions menées par nos partenaires et dans les services, ainsi qu'à toutes les activités déployées par les collectifs, les associations et les institutions culturelles, sportives, muséales et éducatives.

On aborde bien sûr l'histoire du racisme. Son origine et les mécanismes conduisant à sa reproduction dans ces séquences. Et nous démontrons quelle histoire est embarquée lorsqu'on exerce une discrimination raciale, consciente ou non. À quoi nous participons individuellement en reproduisant des discours ou des attitudes qui sont la conséquence d'un système de hiérarchisation et de déshumanisation. Et quel est l'effet de ces actions.

Cela permet des prises de conscience sur un phénomène social interdit par la Constitution et par la loi pénale. Ces séquences génèrent des échanges étonnants, des prises de conscience et des engagements pour des renoncements personnels aux choix qui n'étaient pas compris comme problématiques. Et qui deviennent évidents une fois le mécanisme soigneusement rapporté à l'histoire - de la Grèce Antique au racisme systémique et structurel suisse - en cherchant à déconstruire le problème plutôt qu'à attaquer les personnes.

Cette année, nous avons notamment transmis des séquences de formation à 5'000 fonctionnaires, 2'500 élèves et 150 enseignant-e-s.

Dès cet automne, nous intégrerons le cursus normal de la formation des enseignant-e-s de la Haute école pédagogique BEJUNE, en plus de la formation de base des policier-ère-s, des éducateur-trice-s de la petite enfance, des conseiller-ère-s en orientation professionnelle et de plusieurs services spécialisés de l'Etat auxquelles nous participons depuis plusieurs années.

Conscientiser les mécanismes de privilèges et de discriminations sereinement et proposer une révision des discours, des pratiques et des méthodes dans tous les domaines de la vie

en société permet de viser l'objectif de l'élimination des discriminations, qui doit être notre seul cap.

Qu'on songe que c'est impossible parce que c'est dans l'histoire de l'humanité ne devrait pas être un prétexte pour reporter nos actions concrètes. Comme la démocratie, l'égalité n'existe que si nous la faisons vivre. Elle n'est jamais définitivement acquise : elle exige de nous une vigilance constante et un engagement sans relâche.

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle, délégué aux étranger-ère-s

REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ POUR L'INTÉGRATION ET LA COHÉSION MULTICULTURELLE !

La prochaine législature de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) débutera au 1er janvier 2026. Les candidatures pour les personnes représentant les collectivités migrantes sont ouvertes jusqu'à fin octobre 2025.

Les modalités de participation, le formulaire de candidatures et les réalisations de la commission sont disponibles sur la page Internet de la CICM www.ne.ch/cicm

La CICM est un lieu de rencontres et d'échanges qui met en contact les collectivités étrangères, les services étatiques et communaux, les organismes qui collaborent avec les personnes migrantes ainsi que les partenaires sociaux.

Les discussions et le dialogue lui permettent d'impulser des projets, de proposer des mesures et d'émettre des recommandations, à destination du Conseil d'Etat, par le biais du département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS) et du COSM. Elle a aussi pour vocation de transmettre des informations et de susciter des réflexions afin de permettre à l'Etat, à ses services ainsi qu'aux autres acteurs de mettre en place des actions adaptées aux besoins.

La CICM, née en 1991, est la plus ancienne commission cantonale de Suisse. Elle est constituée à chaque nouvelle législature et regroupe des représentant-e-s des services de

l’Etat et de plusieurs associations ainsi que des personnes représentant les personnes migrantes.

On doit à la CICM, anciennement Communauté de travail pour l'intégration des étrangers (CTIE) de nombreuses initiatives qui ont profondément marqué la politique neuchâteloise d’intégration. Un moment fondateur fut l’adoption, en 1996, de la première loi cantonale en Suisse sur l’intégration des étrangers, sous l’impulsion d’André Brandt, ancien conseiller d’État et premier président de la CTIE. S’y sont ajoutées des actions concrètes emblématiques : la défense d’une laïcité ouverte lors de l’affaire du foulard islamique, l’organisation de la Quinzaine interculturelle et la création de quartiers multiconfessionnels dans les cimetières. En conjuguant impulsion législative, reconnaissance de la diversité et promotion de la citoyenneté active, la CICM a fait de l’intégration non pas un idéal abstrait, mais un véritable projet de société.

RAPPEL POUR LES CANDIDATURES AU 31e PRIX INTERCULTUREL NEUCHÂTELOIS « SALUT L’ÉTRANGER-ÈRE »

Créé en 1995, le Prix interculturel neuchâtelois « Salut l’étranger-ère » incarne l’attachement du canton à une société ouverte, solidaire et respectueuse des droits humains. Chaque année, il met en lumière des initiatives qui favorisent le vivre-ensemble et renforcent la cohésion sociale.

Depuis sa création, ce Prix a distingué de nombreuses personnes et organisations qui, par leurs actions concrètes, contribuent à bâtir une société plus inclusive.

Pour sa 31e édition, le Conseil d’État souhaite mettre à l’honneur l’engagement citoyen sous toutes ses formes : participation active à la vie collective, renforcement de la solidarité, création de liens interculturels ou promotion des valeurs démocratiques.

Doté d’un montant total de 7’000 francs, le Prix sera remis le 11 décembre 2025, lors d’une cérémonie en présence de Mme Florence Nater, conseillère d’État, et des membres du jury.

Les candidatures sont ouvertes jusqu’au 27 octobre 2025.

Toutes les informations, le formulaire et les conditions sont disponibles sur le site Internet www.ne.ch/salutetranger ou auprès du service de la cohésion multiculturelle (COSM).

Envoi des dossiers par courriel à cosm@ne.ch ou par courrier postal à COSM, place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds

VIDÉOS EXPLICATIVES - « ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE » ET « RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES »

Le Secrétariat d'État aux migrations a produit deux vidéos explicatives qui peuvent être utilisées dans le cadre du conseil en matière d'intégration professionnelle. Les thèmes de l'accès à la formation professionnelle et de la reconnaissance des diplômes sont expliqués dans un langage simple et illustrés par des images faciles à comprendre.

Ces vidéos sont destinées aux personnes admises au titre du regroupement familial et réfugié-e-s qui ont acquis une expérience professionnelle ou obtenu des diplômes dans leur pays d'origine, mais qui ne possèdent pas de diplôme reconnu en Suisse du degré secondaire II.

Elles sont disponibles dans les langues suivantes: allemand, français, italien, anglais, espagnol, portugais, albanais, turc, ukrainien, dari, tigrinya et arabe.

Flyer

Liens vers les vidéos "Reconnaissance des diplômes" et "Accès à la formation professionnelle"

SANTÉ MENTALE AUJOURD'HUI : UN MIROIR DES FRAGILITÉS DE LA JEUNESSE

Le Rapport national sur la santé 2025 de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), publié le 4 septembre dernier, dresse un constat alarmant : la santé mentale des enfants,

adolescent-e-s et jeunes adultes s'est nettement fragilisée ces dernières années. En Suisse, près d'un cinquième des 16–25 ans présente des symptômes dépressifs modérés à sévères. À ces chiffres s'ajoutent des comportements préoccupants : automutilation, pensées suicidaires, usage combiné de substances. Le rapport confirme une tendance lourde, amorcée avant la pandémie de COVID-19 mais amplifiée depuis, qui révèle un malaise générationnel durable.

Si les données montrent que les jeunes et les femmes sont particulièrement touchés, d'autres groupes restent tout aussi vulnérables, mais moins visibles. C'est le cas des jeunes réfugié-e-s, en particulier les mineur-e-s non accompagné-e-s, souvent des garçons, qui expriment difficilement leurs souffrances psychiques. Leur parcours est marqué par des traumatismes liés à la fuite (violences, pertes, ruptures familiales, stress post-traumatique), par l'incertitude administrative et par des conditions de vie parfois inadaptées dans les structures d'accueil. À ces facteurs s'ajoutent le déclassement social, la xénophobie et la discrimination, qui renforcent la vulnérabilité psychique de ces jeunes.

Cette évolution ne se limite pas à la Suisse. En France, une enquête publiée en septembre 2025 par l'Institut Montaigne, relayée par Le Monde dans son édition du 2 septembre, révèle que 25 % des 15–29 ans se déclarent en dépression.

Ces données convergentes illustrent la fragilité d'une génération marquée par la crise sanitaire et confrontée à l'instabilité géopolitique, sociale et environnementale.

Prendre soin de la santé mentale des jeunes, rappellent les auteurs du rapport suisse, exige d'agir au-delà du champ médical : dans l'éducation, le monde du travail, la vie sociale. Cela suppose de lutter contre les inégalités, de renforcer la prévention et de garantir un accès rapide aux soins spécialisés. Pour les jeunes réfugié-e-s et mineur-e-s non accompagné-e-s, il est crucial de proposer un accompagnement adapté, transculturel et sensible à leurs réalités.

Le défi est immense, mais il engage l'avenir collectif.

Comme l'a rappelé récemment Christophe Stawarz, directeur du Lycée Blaise-Cendrars, lors d'une cérémonie de remise de diplômes : « Notre humanité n'est pas un état, elle est une tâche ». Cette phrase, empruntée au philosophe Souleymane Bachir Diagne, invite à voir la

santé mentale des jeunes non comme une fatalité, mais comme un chantier commun : résister au simplisme, recréer du lien, retrouver du temps pour penser et respirer.

Investir dans le bien-être psychique des jeunes revient, en ce sens, à préserver notre humanité et à renforcer notre capacité collective à affronter l'avenir.

Rapport national sur la santé 2025

Discours du directeur du Lycée Blaise-Cendrars, Christophe Stawarz

RAPPORT SUR LES TRENTE ANS DU FORUM SUISSE POUR L'ÉTUDE DES MIGRATIONS ET DE LA POPULATION

L'Université de Neuchâtel (UniNE) a célébré, le vendredi 12 septembre dernier, le 30e anniversaire du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM). L'occasion de revenir sur trois décennies de recherche en faveur des questions liées à la

migration, au cœur d'un institut né à l'UniNE, mais dont la portée s'étend au-delà des frontières nationales.

Fondé à l'UniNE en 1995, le SFM fête aujourd'hui ses 30 ans d'existence. Dépassant les frontières de sa discipline, l'institut est au fil du temps devenu un centre d'expertise pour toute question de migration, de mobilité et de citoyenneté. Alors que la thématique de la migration reste fortement politisée en Suisse, et ce dans diverses directions, entre marché de l'emploi, santé publique et inclusion sociale, le SFM a pour but de pragmatiser la discussion et de fournir une « expertise robuste ». Son directeur Gianni D'Amato le décrit comme « une passerelle entre la science, l'administration et la société civile ».

Les migrations, une thématique centrale à Neuchâtel

À l'origine, le Forum voit le jour dans la région pour bénéficier de la proximité de l'Université avec le Service suisse d'information et d'archivage de données en sciences sociales (SIDOS) et avec l'Office fédéral de la statistique (OFS). Trente ans plus tard, le SFM positionne Neuchâtel comme un lieu propice à la recherche sur les enjeux des migrations, qui constituent désormais un domaine phare de l'Université. Le Master avec pilier de spécialisation « Migration et citoyenneté » et le Bachelor avec spécialisation en « Sciences politiques » assurent une formation de qualité au sein de la Faculté des Lettres et sciences humaines (FLSH). Ces formations attirent les étudiant-e-s s'intéressant aux questions de mobilité, mais aussi d'inclusion politique en Suisse. Le SFM coordonne également le programme européen EuMIGS qui promeut la mobilité et l'apprentissage international au sein de neuf institutions partenaires et débouche sur un double diplôme de Master. Gianni D'Amato se dit « fier de pouvoir offrir cette opportunité aux étudiant-e-s de l'UniNE ».

ENJEUX DES HÉRITAGES COLONIAUX DANS L'ACTION MUSÉALE

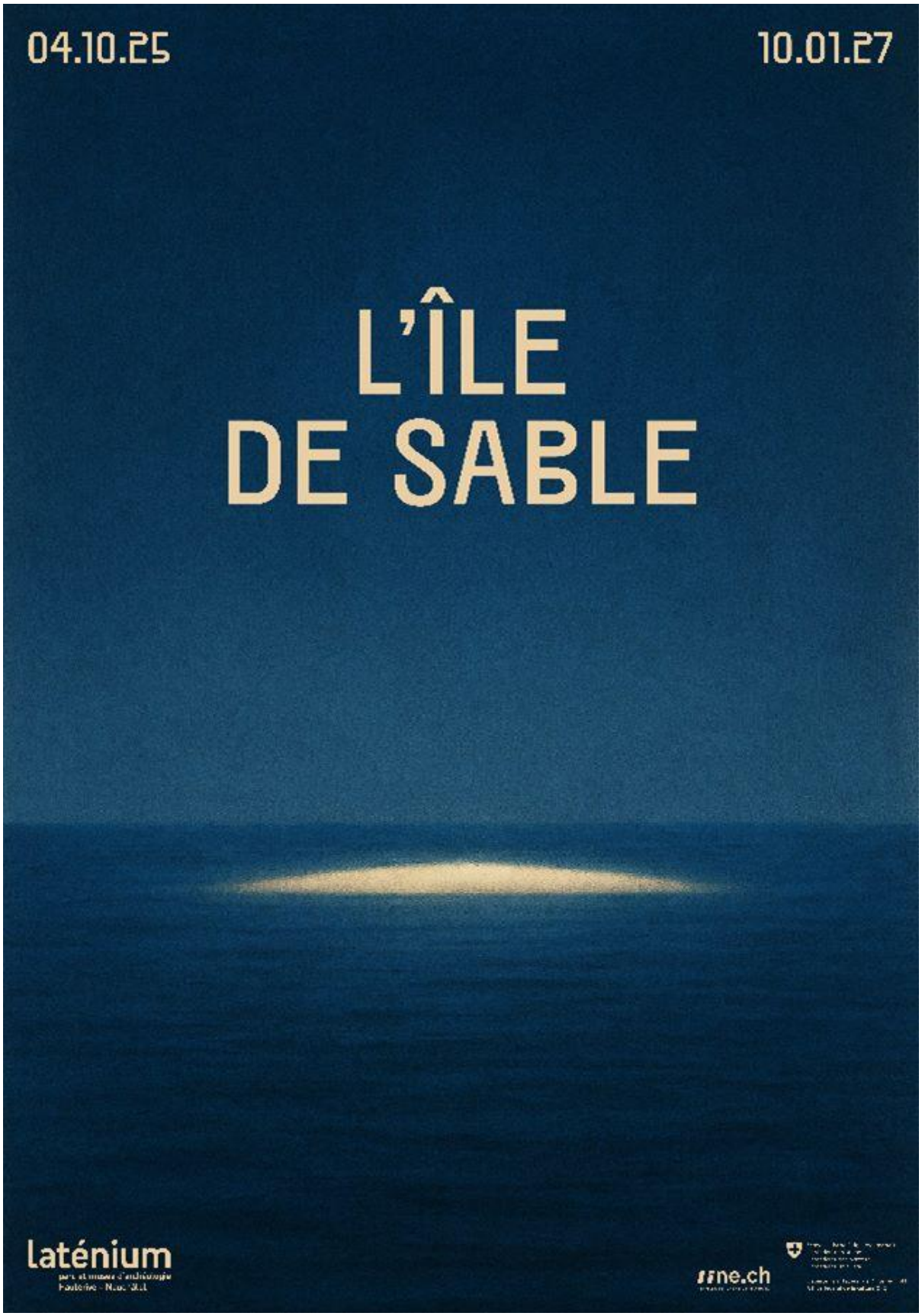
04.10.25
10.01.27
L'ÎLE
DE SABLE
Laténium

En préparation de l'ouverture de l'exposition « L'île de Sable » le 3 octobre prochain, la grande équipe du Musée cantonal d'archéologie a souhaité réaliser avec le COSM un travail sur la prise en compte des discriminations dans l'accueil des visiteur-euse-s.

Cette formation, dispensée en septembre à une trentaine de collaborateur-trice-s du Laténium a permis d'examiner le lien entre l'histoire coloniale abordée dans cette nouvelle exposition et la réalité actuelle du racisme en Suisse. Elle permet une approche éclairée des questions des visiteur-euse-s et une prise en compte par les équipes d'accueil et d'accompagnement de l'état de la recherche sur la façon dont les mécanismes « altérisants » sont perpétués.

Exposer l'esclavage et la colonisation, c'est en effet entrer en résonnance avec les discriminations raciales qui en sont l'héritage.

L'échange passionnant a permis d'examiner cet héritage et de construire la responsabilité de l'action muséale, dans une collectivité qui questionne son action pour l'égale dignité de tou-tes ses membres.

L'exposition elle-même débute le 4 octobre prochain et sera installée au Laténium jusqu'en janvier 2027.

Extrait adapté de la présentation :

En plongeant au cœur de l'esclavage colonial, au 18ème siècle, l'exposition montre que l'archéologie permet de redonner une voix aux victimes de la traite négrière, dont la parole est éclipsée dans les textes historiques.

L'« île de Sable », c'est un minuscule îlot aride perdu dans l'océan Indien où se joue en septembre 1761 une tragédie révélatrice de l'injustice raciale et de l'inhumanité du système esclavagiste. Suite au naufrage d'un navire, 80 personnes achetées en fraude y sont abandonnées à leur triste sort. Quinze ans plus tard, en 1776, une expédition conduite par le chevalier de Tromelin accoste enfin sur l'îlot, et retrouve sept survivant-e-s et un nourrisson.

Dès cette époque, ce drame cruel a mobilisé les consciences abolitionnistes, et a inspiré les philosophes et les gens de lettres dans la critique du système esclavagiste. Mais leurs écrits

enflammés demeurent muets sur ce qu'il s'est passé, concrètement, jusqu'au sauvetage : au 18e siècle, on ne s'intéressait pas au vécu des victimes de l'exploitation coloniale. La question est pourtant criante : comment peut-on survivre si longtemps, dans de telles conditions ?

TERRA COGNITA 41 « REPENSER LA MIGRATION ET LA MOBILITÉ : PERSPECTIVES APPORTÉES PAR LA RECHERCHE »

Le numéro 41 de Terra cognita s'inscrit dans le cadre d'une rétrospective d'importants travaux de recherche du Pôle de recherche national (PRN) « nccr – on the move » et aborde de multiples aspects de la situation actuelle des personnes migrantisées et de la société suisse dans son ensemble. Les contributions présentent des résultats de recherche, élaborent des visions et formulent des recommandations politiques. Avec sa revue Terra cognita 41, la CFM souligne l'importance d'une analyse scientifique minutieuse en tant que fondement de politiques migratoires et de pratiques d'intégration basées sur des éléments factuels.

Terra cognita 41 est disponible en ligne sur le site www.terra-cognita.ch ou commandé gratuitement sous forme imprimée.

AGENDA

3 octobre 2025 : Vernissage de l'exposition « L'île de sable » du Laténium

L'exposition « L'île de sable » du Laténium (cf. texte « Enjeux des héritages coloniaux dans l'action muséale » du présent bulletin) plonge les visiteur-euse-s au 18e siècle, au cœur de l'esclavage colonial. Elle montre que l'archéologie permet de redonner une voix aux victimes de la traite négrière, dont la parole est éclipsée dans les textes historiques.

Vernissage de l'exposition le vendredi 3 octobre à 18h : en présence de : Céline Vara, conseillère d'État, cheffe du Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture

du Canton de Neuchâtel ; Max Guérout, initiateur et co-directeur des fouilles archéologiques à Tromelin ; Fanny Wobmann, écrivaine, comédienne et autrice de l'audioguide et Marc-Anthoine Kaeser, Directeur du Laténium.

Plus d'information sur ce lien

23–25 octobre 2025 : FORMATION W.O.R.D

Conçue et portée par Rokhaya Diallo et dispensée par son équipe de professionnel-le-s, la formation W.O.R.D, proposée par l'association Black Helvetia, s'adresse à toutes celles qui ont trop souvent été sommées de lisser, de modérer ou de justifier leur parole ou qui ne se sentent pas encore légitime de la prendre.

Le workshop W.O.R.D. ne se contente pas de libérer la parole : il enseigne l'art de la manier. C'est une expérience formante où la rhétorique devient un outil d'émancipation. En reconnectant les femmes à leur corps, à leur souffle et à leur légitimité, il transforme la parole en outil de résistance et de réparation

La formation est ouverte à toutes les femmes et personnes se reconnaissant dans le genre féminin.

Infos détaillées

29 octobre, 5 et 12 novembre : Formation « Ateliers APPliqués » de Caritas

Les Ateliers Appliqués de Caritas ont pour mission d'accompagner les personnes migrantes dans leurs parcours d'intégration en exploitant le potentiel de leur téléphone portable.

La formation se déroule en plusieurs modules, chacun consacré à un aspect de la vie quotidienne pour lequel l'utilisation d'une ou de plusieurs applications peut se révéler utile (par ex. MAPS, CFF, paiement de factures, gérer l'agenda, mettre son dossier de candidature sur des sites de recherches d'emploi, etc.).

La prochaine formation aura lieu à La Chaux-de-Fonds aux dates suivantes : 29 octobre, 5 et 12 novembre. Un service de garde d'enfants est proposé.

Inscription obligatoire soit au moyen du formulaire en ligne, soit en personne auprès du secrétariat de Caritas Neuchâtel (Vieux-Châtel 4, 2002 Neuchâtel) ou par téléphone au 032 886 80 70.

Flyer

6 novembre 2025 : « Le droit avant le rite. 150 ans de la primauté du mariage civil »

Le Service pour les droits humains organise la conférence nationale "Le droit avant le rite. 150 ans de la primauté du mariage civil" le 6 novembre 2025, de 13h à 17h, à Berne (Eigerstrasse 71).

Le contournement du droit étatique par des pratiques religieuses soulève des questions urgentes. En dialogue avec des spécialistes, le Service pour les droits humains veut faire avancer la clarté juridique, la protection effective des personnes concernées et la sensibilisation de la société.

La conférence s'adresse aux professionnel-le-s de l'administration, de l'éducation, de la justice, du travail social, des communautés religieuses ainsi qu'aux personnes intéressées par les questions de migration et de droits humains. Elle offre un espace d'échange, de réflexion et de solutions pratiques.

Plus d'informations sur ce lien.

27 novembre 2025 : « Qui en fait partie ? Droits civiques et naturalisation dans la société suisse de migration ».

La Conférence annuelle 2025 de la Commission fédérale des migrations sous le titre « Qui en fait partie ? Droits civiques et naturalisation dans la société suisse de migration » aura lieu le 27 novembre au Casino de Berne (Casinoplatz 1).

À cette occasion, la Commission fédérale des migrations CFM se penchera sur la constitution démocratique de la société suisse de migration avec le concours d'expert-e-s issu-e-s de la recherche, de la pratique et de la politique. Elle s'interrogera sur les conditions régissant les droits sociaux, civils et politiques et sur l'accès à la naturalisation. Ce faisant,

elle explorera de nouvelles voies en matière de participation, d’appartenance et de cohésion sociale.

Plus d’informations sur ce lien.

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service de la cohésion multiculturelle

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

T. 032 889 74 42

cosm@ne.ch

Mettre à jour vos préférences ou se désinscrire